

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorst.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

Enrayons l'Emigration

A maintes reprises nous avons eu l'occasion d'écrire ici même qu'il importait plus à nos administrateurs et à tous ceux qui s'intéressent au développement économique de notre pays d'utiliser leur énergie et d'employer les agents publics à améliorer les conditions de vie au Canada, que de dépenser des sommes considérables et un temps précieux à faire venir des étrangers d'outre-mer ou ramener en notre pays des gens que les mauvaises conditions économiques en avaient éloigné.

En d'autres termes, nous préconisons une politique de développement industriel et agricole qui encourageait nos gens à rester au pays, de préférence à cette politique intense d'immigration que est devenue une marotte chez certains gens.

Il nous fait plaisir aujourd'hui de constater que nos opinions s'accordent entièrement avec les paroles de l'hon. M. Tolmie, premier ministre de la Colombie-Anglaise. Voici ses paroles:

"J'entends dire de tous côtés que le plus grand problème du Canada, c'est l'immigration. Ce n'est pas. Le plus grand problème actuel auquel nous ayons à faire aujourd'hui, c'est celui de l'émigration. Si nous pouvons faire ce pays assez attrayant pour y garder nos jeunes gens, nous n'aurons pas à nous inquiéter beaucoup des immigrants. Ils viendront frapper à notre porte. Vous ne pouvez pas recueillir beaucoup de pluie dans un baril qui coule et vous ne pouvez hausser le chiffre d'une population (build up a population) si l'émigration est aussi grande que l'immigration. On a dépensé des millions pour l'immigration et l'on n'a rien dépensé pour mettre fin à l'émigration. Il est temps que nous commençons à administrer le Canada pour l'avantage du peuple du Canada."

Et l'hon. M. Forke, ministre de l'immigration dans le cabinet King, semble bien disposé à donner à la politique de son ministère une allure plus canadienne, lorsqu'il disait récemment:

"Il faudrait élaborer un plan dans lequel seraient offerts à la jeunesse canadienne et à la jeunesse britannique les mêmes avantages pour s'établir dans l'agriculture. C'est un des sujets que je me propose de discuter avec le gouvernement provincial."

Où vraiment, les questions d'immigration et de rapatriement sont bien secondaires si on les confronte avec celle de l'émigration, cette saignée continue qui affaiblit de plus en plus le capital humain de nos campagnes.

Nous nous plaisons à mentionner encore les efforts de notre département d'agriculture provincial pour faire l'éducation agricole dans nos campagnes, et organiser les cultivateurs de façon à leur faire obtenir un plus grand revenu de leurs animaux et leurs produits.

C'est le principal moyen d'enrayer l'émigration en faisant aimer la terre. On l'aimera si elle rapporte des profits. Si le père fait de bonnes affaires, le fils suivra son exemple et ne sera pas tenté de s'expatrier ou d'aller s'enfermer dans les usines des villes.

"L'agriculture est la fondation première de la prospérité publique, écrivait Honoré Mercier. On peut chercher, continuait-il, à détourner le cours des fleuves et des rivières; on peut, par des travaux artificiels, réussir, pendant un certain temps à produire des résultats temporaires satisfaisants... mais ce serait un acte maladroite que de vouloir jeter nos espérances en l'avenir sur une autre base qu'elle que nous fournit l'agriculture."

Il avait raison... les gens du Madawaska ont négligé l'agriculture pour s'occuper des chantiers, de la coupe du bois de pulpe; qu'est-il arrivé? Personne, à peu près, n'a fait fortune. Un grand nombre s'y sont appauvris et plusieurs de nos belles paroisses agricoles comptent maintenant plusieurs fermes désertes.

Gaspard BOUCHER.

Messire FRANÇOIS PILOTE

Un précurseur de la Science agricole. — Un bienfaiteur de la patrie!

Nous empruntons à la revue agronomique de Québec "Le Lien" les quelques notes suivantes sur l'abbé François Pilote. Un grand nombre de nos lecteurs ont passé par le Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière et se rappellent la "vieille" école d'agriculture, dissimulée sous les grands arbres à l'entrée du village. Elle fut l'œuvre de l'abbé Pilote; elle a grandi et s'est développée en un magnifique collège agricole où chaque année quelques centaines d'écoliers vont puiser, cette science nécessaire au développement économique de notre population rurale.

Voici ce qu'écrivait M. J. C. Maguan, agronome et directeur du "Lien", au sujet de M. Pilote:

—Qu'était donc cet homme?

G. N. TRICOCHE

VARIETES

MONARCHIES D'AUJOURD'HUI

On a dit que les royautés ne sont plus aussi solides qu'autrefois, sur leurs trônes. Un fait certain est qu'elles résistent difficilement aujourd'hui à une guerre malheureuse. Il n'en était pas ainsi il y a vingt-cinq ou trente ans. Si l'empire de Napoléon III n'a pu survivre à Sedan, c'est que la débâcle avait été par trop complète et le souverain en mauvaise posture depuis longtemps. François Joseph d'Autriche résista à nombre d'écrasantes défaites. Le Czar Nicolas lui-même resta sur son trône après l'échec retentissant de la campagne japonaise, tout comme les monarchies du début du XIXe siècle demeurèrent solides en dépit des "frottements" répétés des rois de Napoléon Ier. De nos jours, les choses ne se passent plus de cette façon. L'exemple de la Guerre Mondiale nous montre que, pour ainsi dire tous les souverains vaincus ont dû rentrer dans la vie civile... et parfois rudement! Mais ceci semble causé bien moins par une haine contre une monarchie donnée, que par le désir de trouver un bon émissaire.

Tout seul, après avoir peiné, subi le poids de l'opprobre et de l'épreuve, il annonce la création d'une école d'agriculture pour les fils de cultivateurs; ceci, à la stupefaction des timides et au grand étonnement de tous. Mais, M. Pilote rencontre des contrariétés et reçoit de l'incompréhension. "N'est-ce pas M. Globensky qui lui écrivait le 13 mai 1868: "Il faut que vous soyez armé de patriotisme bien sincère pour faire face à de semblables misères... malheureusement on le reconnaît, lorsque vous ne serez plus..." (1) L'abbé Pilote travaille quand même et cherche, ici et là, des secours. Le collège classique de Ste-Anne, à cause de ses faibles ressources, est en mesure de l'appuyer faiblement; la députation incertaine lui accorde cinquante louis et la Société d'Agriculture de Kamouraska promet d'en faire autant. Entre-temps, il visite les principales écoles d'agriculture de l'Europe. De retour au pays, sachant que l'impossibilité d'aujourd'hui peut devenir la possibilité de demain, il éveille les esprits, rassure les faibles, stimule les volontés, souffre la contradiction, résiste au découragement, lutte contre lui-même, travaille sous le ciel noir.

Puis le jour radieux arrive où l'abbé Pilote use du droit inaliénable et sacré de fonder hardiment son école. Et, on assiste alors à l'édification de son œuvre qui s'enracine lentement sur le rocher de Ste-Anne, pour y vivre et y demeurer toujours, comme un phare sauveur.

L'école d'agriculture est fondée. Avec le temps, sa bienfaisance s'impose aux consciences droites et aux esprits clairvoyants. Le ralliement se fait peu à peu autour de cette fondation, appelée à délivrer l'agriculture de la tyrannie du hasard, de l'incertitude de la routine. Le sentiment des besoins et des aspirations de son époque, la vision de l'avenir et l'apport du vrai remède assurent le triomphe d'une idée généreuse, servie par l'intelligence, la volonté, l'entêtement héroïque de cet apôtre.

Ce grand bienfaiteur de l'agriculture a droit à l'ample reconnaissance de tous. Son souvenir vivra à jamais dans la mémoire de tous ceux qui ont le cœur noble et l'esprit juste. La haute leçon qu'il a donnée demeurera à jamais inspiratrice et régénératrice, chez tous les amis de l'agriculture qui ont foi dans la science agronomique et croient à l'action providentielle de la Vérité triomphante!

Et, en face de l'humble tombeau de l'abbé Pilote que nous visitons, il y a quelques semaines, avec un groupe d'agronomes,

quelqu'un sur qui on puisse assouvir sa colère, à la suite de souffrances qui sont bien autrement intenses dans les guerres actuelles qu'autrefois. Se trompant sur les causes de cette mentalité, on a été jusqu'à déclarer: "La Guerre de 1914-18 a été la faillite des monarchies". Un démenti, d'ailleurs, vient d'être donné à cette assertion. En Albanie, le président de la république est monté sur le trône; en Pologne, on vient d'offrir la couronne, également, au président de la république, en se basant sur ce fait que les institutions républicaines ne sont pas satisfaisantes pour le pays—ce qui ne nous surprend que médiocrement. Du reste, en toute cette matière, comme en tant d'autres, il se produit des cycles. La monarchie paraissait bien morte à Rome, après des siècles de république — et elle réapparut plus puissante que jamais au temps des Césars. Et il ne manque pas de gens qui prédisent l'avènement d'un Kaiser en Allemagne, et même d'un Czar en Russie.

George Nestler Tricoche.

nous y déposons nos plus grands hommages et notre plus vive admiration. C'est là aussi, où l'âme pleine d'émotion et de bon vouloir, le cœur débordant de pensées généreuses, nous demeurons au sublime disparu d'inspirer tous ceux de la grande famille agricole qui recherchent en ce moment, pour les agriculteurs, les solutions heureuses de leurs problèmes et les moyens de leur procurer le bonheur. Plus encore, nous lui demandons de donner à tous une vue bien nette des réalités et des tâches nécessaires, de nous stimuler à de nouveaux efforts pour le bien général, de nous faire mieux comprendre et aimer davantage, sous l'ardant soleil de la Vérité, de la Foi et de la Charité...

Jean-Chs. MAGNAN,
(1) Mgr Wilfrid Lebon, Ste-Anne, le 7 juillet 1919.

"L'Action Populaire" Joliette P. Q. "POURQUOI FAIRE COMME PAPA"

Pourquoi les enfants sacrent-ils? — La puissance de l'exemple. — "Race de sacreurs". — La campagne des Voyageurs de Commerce. — Que chacun fasse sa part.

L'autre jour, passant par la rue Manseau, je rencontrai deux ou trois bouts d'homme que le souter appelait à la maison. Il n'était pas à cent pieds de moi qu'ils reprirent leur conversation, un moment interrompue. L'un d'eux, sans doute pour en imposer ou pour se donner de l'aplomb, émaillait son discours de mots grossiers, de paroles choquantes, voire même de jurons, de sacres pour ne pas dire de blasphèmes. J'étais déjà trop loin pour pouvoir l'attrapper et lui faire comprendre l'absurdité de sa conduite.

C'était sans doute un enfant de bonne famille, un enfant imbu des principes du catholicisme, renseigné sur l'amour dont il faut entourer le Christ et les choses saintes.

Alors, comment expliquer son langage? Comment comprendre qu'un tel enfant puisse dire avec la plus grande facilité du monde des mots aussi malsonnants? Malgré moi, la petite histoire que j'entendais un jour raconter me revenait à l'esprit. C'était un jeune homme. Comme celui que je rencontrais l'autre jour, il avait l'habitude de sacrer, de proférer des jurons à tout propos et à propos de rien. Qu'est-ce qui, peu bien vous pousser à agir de la sorte, lui demandait un jour, une brave personne? Pourquoi "sacrer" comme un débauché ou un

fou... C'est pour faire comme papa, se contentait et de répondre, l'air triomphant.

C'est pour faire comme papa! Bête en soi, cette parole n'est que logique dans la bouche d'un enfant. On sait, en effet, quelle puissance d'imitation a l'enfant. Il fait ce qu'il voit faire. Il répète, parfois sans comprendre, ce qu'il entend dire. Et plus l'exemple part de haut, plus il a de la chance d'être imité. Alors, si, à la maison, le père ne se gêne pas avec le respect qu'il doit à Dieu, à la sainte Vierge et aux choses saintes, s'il jure ou sacré à tout propos, que de chances il aura d'être imité par ses fils et quel autorité aura-t-il pour les reprendre. Et la mère aura beau intervenir, son influence sera nulle ou à peu près nulle. D'où l'on voit quelle responsabilité ont les parents, le père surtout, sur ce chapitre. Si, en effet, ils se surveillaient davantage, ils prêchaient d'exemple, croit-on vraiment que l'on entendrait si souvent les enfants "sacrer". Ne croit-on pas plutôt que les jeunes respecteraient, comme il convient, ce que beaucoup maudissent.

"Race de sacreurs", a-t-on déjà dit de nous. Le mot était fort. Mais le reproche était-il complètement mérité. Il n'y a que les sours qui pourraient répondre dans l'affirmative. Presque toutes les classes de la société sont atteintes de la manie de sacrer et

même de blasphémer. Un simple prétexte, un léger contretemps ou un accident de minime importance suffisent à provoquer l'ire de celui qui en est victime. Toutes les choses saintes y passent.

Il y a du chemin à faire dans le bon sens. Il y a une amélioration sensible, depuis quelques années. Les Voyageurs de Commerce ne sont pas étrangers à ce progrès. Groupés en association, ils ont commencé par se corriger et ont travaillé ensuite à corriger les autres. Les membres des divers cercles ont mené par des écrits, des conférences, une campagne fructueuse. Chacun s'est ingénié à trouver des moyens nouveaux pour pousser sa cause ou mieux celle de bon sens, de la distinction et de l'honneur.

Mais il reste encore du travail à faire. Des sacreurs, des blasphémateurs, il y en a encore, et beaucoup trop.

Que chacun donc fasse sa part. Qu'il travaille chez lui d'abord, autour de lui ensuite. Bien digne d'éloges, bien méritoire sera-t-il, s'il contribue par son travail à extirper cette mauvaise habitude des conservations, à garder dans toute sa pureté notre belle langue française.

"Ce langage aux douceurs souveraines. Le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines." Albini LAPORTUNE, prêtre.



New Brunswick

La Commission des Liqueurs DU NOUVEAU-BRUNSWICK AVIS PUBLIC

Article 56.

"Clause (2). Nulle personne, excepté avec la permission de la Commission obtenue dans les trois premiers mois de la mise en force de cette loi, ne devra avoir ou garder dans la province de la liqueur qui n'a pas été achetée d'un gérant nommé par la Commission ou de la Commission des Liqueurs du Nouveau-Brunswick."

Cette clause ne s'applique pas aux brasseurs dûment licenciés par le gouvernement fédéral ni aux médecins patentés permises par cette loi.

La clause vise surtout la contrebande, les contrebandiers et les personnes ayant en leur possession de la boisson de contrebande.

La peine pour toute infraction à cette clause de la loi est l'emprisonnement pour une période de pas moins de deux mois et plus de six mois et une amende de pas moins de \$200.00 ni plus de \$5000.00, et six autres mois d'emprisonnement si l'amende n'est pas payée.

Si la valeur de la boisson dépasse \$10.00, la peine est l'emprisonnement pour une période de pas moins de six mois et plus de douze mois et une amende de pas moins de \$500.00 ni plus de \$5000.00, et six autres mois d'emprisonnement si l'amende n'est pas payée.

Cela veut dire que toute boisson provenant de la contrebande est strictement prohibée par la loi et que toute personne ayant en sa possession de la boisson de contrebande est sujette à l'emprisonnement et à une amende.

Dans le passé, la Commission des Liqueurs, vu que la loi était nouvelle et que, par conséquent, elle n'était peut-être pas généralement connue, a jugé à propos d'entendre favorablement certains appels à la clémence et de remettre en liberté des personnes condamnées à la prison pour avoir violé cette clause de la loi.

Aujourd'hui, la loi est bien connue.

Dorénavant, la Commission refusera de remettre en liberté les personnes condamnées à la prison pour boisson de contrebande, soit pour avoir eu en leur possession de la boisson de contrebande, soit pour vente de boisson de contrebande.

R. G. FULTON,
Commissaire-en-Chef.

Fredericton, N.-B.,
le 5 novembre 1928.